

# La Lettre RenaSup

## SOMMAIRE

- **L'Edito d'Yves Ruellan : Réagir**
- **CPGE** : Mission Ministérielle d'audit – Interruption des travaux sur les ECG – Circulaire CPES- Journée nationale du 27 juin
- **Parcoursup** : Premières tendances – Webinaire du 29 mars pour les établissements d'accueil – Outil d'aide à la décision- Appel par Bloc
- **Groupe de travail sur l'enseignement privé lucratif** : Audition de RenaSup
- **Réforme de la certification professionnelle** : Point d'attention pour les titres RNCP.
- **Agence excellence pro** : Invitation à la journée apprentissage de l'Enseignement catholique du 16 mai 2023
- **Accord RenaSup Junia sur la plate forme Skill-Pass** : Accès privilégié à cette Plate-forme de soutien en Maths-Physiques-Chimie-Chimie
- **Un questionnaire de l'Institut de l'Entreprise** pour aider les enseignants sur les questions de transformation écologique

## L'EDITO D'YVES RUELLAN : REAGIR !



La prise de conscience a été rude tant le constat a été impitoyable, perte de près de 25% de nos étudiants de STS à temps plein et d'environ 5% de nos CPGE. Cette baisse touche, en moyenne, tous les types de formation dans toutes les régions avec des écarts importants suivant les établissements. La hausse significative du nombre de nos apprentis ne permet pas un total rééquilibrage des effectifs.

Nombreux sont les collègues qui pensaient que la baisse s'expliquait par la conjoncture, notamment par le COVID qui avait empêché de tenir les opérations « portes ouvertes », alors qu'il faut y voir des raisons structurelles d'une modification importante du paysage de l'Enseignement supérieur.

Parmi les nombreux **éléments de contexte** :

- L'augmentation du nombre total d'étudiants (notamment issus de LP) et une scolarisation plus longue (chacun vise au moins un Bac+3) donne de l'appétit aux acteurs de la formation.
- La libéralisation de l'apprentissage a permis la création de nouveaux CFA y compris des CFA d'entreprises. Le financement à bonne hauteur à travers le coût contrat plus l'aide directe aux entreprises embauchant des

apprentis ont contribué à exploser les chiffres et à modifier l'image de cet autre format pédagogique de la formation initiale.

- Les Instituts Universitaires de technologie avec leur proposition de formations directes +3 vers les BUT (Bachelors universitaires de technologie).
- Les Grandes écoles, longtemps cantonnées au PGE (programme grande école) avec un recrutement majoritaire en CPGE ont largement ouvert les portes aux admissions parallèles des Bac+3 et se sont lancées dans le développement de formations diverses du type Bachelors -en 3 ou 4 ans- et Masters afin de financer leur modèle économique.
- Les Universités qui ouvrent des formations sélectives par transformation de DU (diplômes universitaires) et, en partenariat avec des lycées, investissent des nouveaux parcours tels les CPES (Cycle pluridisciplinaire d'Etudes Supérieures).
- Les entreprises commerciales qui flairant une bonne rentabilité, multiplient les ouvertures et les rachats aux fins de développement de leur offre s'appuyant sur des titres RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) sous des marques de bachelor souvent ronflantes.

---

Il n'est pas question pour RenaSup d'évaluer les conditions de formation de tous ces organismes ; il y a certainement du bon et du moins bon ! Les méthodes de communication interrogent, les arguments de vente sont quelquefois « borderline » tels que prétendre allouer 180 ECTS à des formations titrées RNCP de niveau 6 alors que c'est réservé aux diplômés relevant du MESR.

**La question qui vaut pour RenaSup est celle de l'accompagnement des jeunes dans nos structures de formation de bac-3 à bac+3 en continuité et en rupture.**

En continuité car les établissements de notre réseau ont une expérience forte et reconnue dans l'accompagnement et les « savoir-être » des jeunes ; les contributions demandées aux familles restent modestes dans les classes en contrat d'association et nulles pour les apprentis dans les UFA/CFA.

En rupture car les jeunes souhaitent changer d'état après le baccalauréat ; ils veulent devenir totalement des étudiants !

Le constat fait à tous les niveaux, de l'établissement aux chiffres consolidés par Gabriel et l'Agence Excellence Pro, a provoqué de belles réactions ! Telle région académique, tel diocèse, tel bassin d'établissement, tel établissement ont mobilisé leur expérience pour définir de nouvelles stratégies de développement de l'Enseignement supérieur.

---

Parmi **les pistes travaillées** :

- Une proposition ouverte de mixité de parcours et de mixité de jeunes dans les formations en formation initiale et continue.
- Une continuité de parcours du bac-3 au bac+3, sécurisés par le baccalauréat et le BTS.
- Une offre cohérente, continue et construite de parcours entre établissements dans le cadre de réseaux virtuels.
- Une communication plus appuyée pour être visible tout en étant respectueuse des personnes.
- Des partenariats s'appuyant sur des valeurs proches de celles de l'Enseignement catholique.
- Des enseignants et des personnels en phase avec l'enseignement supérieur.
- Des locaux adaptés avec des services dédiés de restauration, d'hébergement, de ressources pédagogiques, d'outils numériques... ouverts en grande amplitude.
- Une place importante donnée aux étudiants : évaluation des enseignements, BDE (bureau des étudiants), propositions culturelles et pastorales, bien-être ...

Le réseau des établissements catholiques dont font partie les CFA hors les murs, peut répondre à ces défis de formation des jeunes en osant de nouveaux modèles, en se structurant, en faisant preuve d'agilité, en apportant des réponses aux besoins des territoires et des entreprises.

RenaSup, fidèle à son projet 20-20 (relisez-le ! il est sur le site [www.renasup.org](http://www.renasup.org) ), reste à vos côtés pour réussir ces changements.

## **2. CPGE : Mission Ministérielle d'audit – Interruption des travaux sur les ECG – Circulaire CPES- Journée nationale du 27 juin**

### **1. Mission d'Audit par l'IGESR.**

Les Ministres chargés de l'enseignement supérieur et de l'éducation nationale ont missionné l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche afin d'effectuer un bilan du fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles à l'appui d'une étude par grandes voies. Il lui est demandé de formuler des préconisations d'évolution de court ou long terme du fonctionnement et de l'organisation des classes préparatoires aux grandes écoles afin d'améliorer leur positionnement.

Les Ministères ont également demandé à l'IGESR de s'intéresser aussi à la question de l'attractivité des classes préparatoires et leur répartition sur le territoire.

Pour ce faire, la mission conduite par Frédéric Forest et Marie-Odile Bouquet que nous avons rencontrés courant février, a commencé de visiter un certain nombre d'établissements afin d'aborder différents aspects du fonctionnement des classes préparatoires, notamment : la pédagogie, l'organisation horaire, le lien avec la recherche, la carrière des enseignants, les passerelles entre formations et les partenariats avec d'autres acteurs, le devenir des étudiants, etc.

### **2. Interruption des travaux du Comité de Suivi des CPGE ECG.**

Au regard du net fléchissement des effectifs de CPGE ECG, le MESR a demandé au Comité de Suivi des CPGE ECG de travailler sur un projet de réforme de la voie ECG afin d'en élargir le vivier de recrutement tout en correspondant aux attentes des Grandes Ecoles.

Un projet piloté par l'IGESR et la Conférence des Directeurs de Grandes Ecoles de Management au sein de la Conférence des Grandes Ecoles a été présenté au Comité. Si l'introduction d'un projet type TIPE en classes scientifiques a été plutôt bien accueilli, l'introduction d'un enseignement sur les enjeux environnementaux dans la logique du rapport Jouzel et la volonté de réduire le tronc commun de Mathématiques au profit de modules de spécialisation dont les Mathématiques a rencontré une certaine opposition au sein d'un grand nombre d'établissements et tout particulièrement chez les enseignants de l'APHEC.

Il a été également reproché au Ministère de vouloir aller trop vite sans vraiment donner le temps au modèle actuel de s'installer dans le paysage.

Au regard des tensions, DGESIP et DGESCO ont préféré interrompre les travaux en publiant [le communiqué suivant](#).

Si au cours des deux dernières années, les Recteurs avaient fait preuve d'une certaine modération dans leurs restructuration de la carte des CPGE, pour tenir compte des adaptations au regard des effets de la réforme du Baccalauréat et de la crise du COVID, le communiqué au-delà, de la question de la réforme des ECG proprement dites, indique :

*« A court et moyen terme, et en attendant que redeviennent possibles et pertinentes des discussions apaisées, nous évaluerons et tirerons les conséquences des situations des classes préparatoires au cas par cas, au regard de leurs effectifs et des besoins de l'enseignement scolaire (sur le budget duquel elles sont financées) conformément au principe d'équité qui doit prévaloir dans l'ensemble du système éducatif. »*

### **3. Publication de la Circulaire Ministérielle cadrant la mise en place des CPES**

On pourra noter :

A. « Concrètement les cycles pluridisciplinaires sont un parcours de formation en trois ans répartissant les enseignements entre un lycée, généralement doté de classes préparatoires dont les professeurs sont impliqués dans la formation créée, et une université ou une école ....

S'agissant d'une formation en trois années après le baccalauréat, le diplôme délivré est soit le diplôme national de licence, soit un diplôme d'établissement conférant le grade de licence.»

Ce qui signifie que si au départ, seules les universités pouvaient y accéder, désormais les CPES sont ouverts aux Grandes Ecoles même si la présence d'une université est perçue comme un élément positif par les Recteurs et le MESR. La seule condition est le grade de licence (Licence ou Bachelors à Grade de licence)

B. « En matière d'organisation des enseignements, quelques principes régulent le travail des maquettes. L'exigence d'une formation ambitieuse et d'excellence doit conduire à un temps d'enseignement dans une fourchette minimale de 1 700 à 2 000 heures sur les trois années. Si la première année consolide les bases disciplinaires et se traduit par un format d'enseignement proche des classes post-bac de lycée, la transition vers l'université doit permettre progressivement une autonomie plus grande dans l'acquisition des savoirs, en particulier en troisième année avec un premier travail de recherche

On peut observer que la logique est celle d'un processus de transition vers le modèle universitaire et sa proximité avec la Recherche. Rapprochant aussi monde des lycées Post Bac et monde de la recherche.

C. Autre ambition académique, la construction des parcours de formation doit permettre l'accès à des formations de niveau master très sélectives et de forte notoriété. Cette ambition intègre naturellement l'entrée possible dans les programmes des grandes écoles ou les masters sélectifs

Le modèle est certes conçu pour optimiser le parcours vers les meilleurs Masters des Universités mais aussi vers les PGE des Grandes Ecoles, probablement via Admission sur Titre 2ème année. C'est à ce niveau qu'il pourrait y avoir concurrence avec certaines CPGE

D. Circulaire [Objectifs et mise en œuvre | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#) MESR - DGESIP A1-2 MENJ - DGESCO

#### 4. Journée CPGE de l'Enseignement Catholique.

Comme demandé lors de la dernière Commission CPGE, une journée de rencontre des Chefs d'établissement et des Adjointes responsables de CPGE se tiendra :

**MARDI 27 JUIN 2023**

**SUR LE THEME : QUELLES STRATEGIES POUR LA PROMOTION DES CPGE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE ?**

### 3. Parcoursup : Premières tendances – Webinaire du 29 mars pour les établissements d'accueil – Outil d'aide à la décision- Appel par Bloc

#### Premiers retours :

Les premiers retours que nous recevons des établissements vont dans le sens d'une hausse sensible du nombre de candidatures reçues tant en BTS qu'en CPGE. Cette hausse est, certes en partie liée au fait qu'il y a plus d'élèves en terminale cette année que l'an dernier mais l'accroissement du nombre de dossiers vers nos formations semble supérieur.

Il faut toutefois rester prudent car les jeunes font plusieurs vœux, plus de 12 en moyenne, et qu'il conviendra de transformer les candidatures en inscriptions. Les événements de fidélisation des candidatures, les modalités de conduite des entretiens en BTS pour les établissements qui ont coché la case dans leur paramétrage, la manière de constituer les commissions d'examen des vœux, les rangs de classement, l'usage de l'appel par blocs, ...demandent une vigilance de tous les instants si l'on veut optimiser les effectifs et offrir nos propositions de formation, au plus grand nombre dès lors que les candidats ont des chances de réussir.

On s'aperçoit que bon nombre de boursiers ou de jeunes issus de Baccalauréats Professionnels, ne transforment pas leurs vœux en inscriptions, souvent par méconnaissance de ce que sont réellement nos établissements ne serait-ce qu'au niveau du montant de nos scolarités. Certains surestiment également le niveau de sélectivité de nos formations

nous considérant comme élitistes, même en BTS. Il est là aussi important de communiquer auprès de ces publics pour éviter l'auto-censure en faisant savoir que les contributions familiales peuvent être adaptées à la situation sociale de la famille et que nos politiques d'accompagnement des étudiants permettent cette ouverture au plus grand nombre sans hypothéquer les chances de réussite.

### Quotas de boursiers et de Baccalauréats Professionnels en BTS

La manière de définir ces quotas est également importante pour nos effectifs et la transformation d'une volonté d'ouverture sociale en réalité observée dans les inscriptions. La convention passée entre RenaSup et la DGESIP prévoit un mode de fixation des quotas différent de celui de l'enseignement public.

En effet, à la différence des établissements publics pour qui le quota est fixé de manière exogène par le Recteur, pour les établissements de notre réseau, le quota est défini en fonction du pourcentage de Boursiers ou de Bacs Pros dans les candidatures.

Ce principe n'exclut pas les échanges avec les DRAIO pour que ce taux soit revu à la baisse au regard des spécificités du BTS (ex BTS Diététique très risqué pour un jeune issu de Bac Pro) ou à la hausse car l'établissement souhaite optimiser son recrutement en étant plus ouvert que le taux conventionnel.

Concrètement, les DRAIO vont envoyer aux établissements, en avril, des propositions de quotas basées sur les taux observés dans les candidatures confirmées. Il convient :

1. De vérifier que ce quota a bien été déterminé sur la base des pourcentages observés dans les vœux confirmés et non le chiffre prévu par le Recteur pour les établissements publics.
2. Au regard de la réalité des formations de l'établissement accepter ce quota ou entrer en discussion pour le réajuster à la baisse ou à la hausse.
3. En cas de désaccord avec la DRAIO, conformément à la convention passée avec le Ministère, ce seront les taux observés dans les candidatures qui s'appliqueront.

Il est entendu que seuls les candidats classés remontent dans les classements au titre des quotas. Il convient toutefois d'éviter tout Malthusianisme comme l'indique une circulaire qui précise que les Recteurs vont être attentifs à cette dimension. Même s'ils n'ont pas à intervenir directement dans ce qui relève de notre liberté d'inscription, il n'en reste pas moins qu'une division sous-remplie s'expose à la fermeture, surtout en période de réduction des moyens horaires. En cas de difficulté particulière n'hésitez pas à contacter votre RenaSup territorial qui pourra au besoin nous saisir de la question au niveau national.

### Supports d'accompagnement des établissements.

Afin de familiariser les équipes :

**Un « Bac à sable »** de l'outil d'aide à la décision proposé par le portail Parcoursup sera mis en ligne incessamment.

**Un webinaire sur le thème :** Données d'appel : Outils d'Aide à la Décision -Appel par blocs -Alerte de cohérence - quotas Boursiers- Bac Pros - Bacs Pro avec avis favorable

est organisé par RenaSup en présence de Monsieur Jérôme Teillard, Chef du projet Parcoursup au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche accompagné de Madame Sonia Bonafé, Directrice du Service à Compétence Nationale de Parcoursup.

Il se tiendra **Mercredi 29 mars 16h00**.

Il est encore possible de s'y inscrire : [Webinaires Parcoursup 2023- Classement des données d'appel sur Parcoursup du Mercredi 29 mars 2023 à 16h00 \(google.com\)](https://www.parcoursup.fr/webinaires/2023-classement-des-donnees-dappel-sur-parcoursup-du-mercredi-29-mars-2023-a-16h00)

### Choix de spécialité à la rentrée 2022.

La DEPP vient de publier [une note d'information sur les choix de spécialités à la rentrée 2022.](#)

Concernant le sujet délicat des Mathématiques :

- En première, 65% des élèves ont choisi l'enseignement de spécialité de Mathématiques auxquels on peut ajouter 7% d'élèves ayant choisi l'enseignement optionnel de tronc commun

- En terminale, on constate une légère augmentation (+2,1 points) du taux d'élèves choisissant l'enseignement de spécialité de Mathématiques, soit 39,6%.

Si l'on ajoute les 16% d'élèves prenant l'option de Mathématiques complémentaires, 56% des élèves de baccalauréat général auront suivi un enseignement de Mathématiques. Pour mémoire, Bacs S et Bacs ES représentaient 85% des élèves de baccalauréats généraux.

## 4. Groupe de travail sur l'enseignement privé lucratif : Audition de RenaSup

La DGESIP a mis en place un groupe de travail sur l'enseignement privé lucratif.

Depuis plusieurs mois monte une interrogation sur la place de l'enseignement supérieur privé lucratif et notamment sur le fait que certaines écoles seraient majoritairement financées via les fonds de l'apprentissage. Ce qui pose la question de la privatisation de fonds d'origine publique, notamment lorsque l'Ecole est contrôlée par un fond de pension.

Au-delà, le Ministère de l'Enseignement Supérieur souhaite faire la clarté entre Diplômes et Titres RNCP.

Au regard de l'importance des titres RNCP dans notre offre Bac+3. Titres qui appartiennent parfois à des écoles du secteur lucratif, nous avons demandé et serons auditionnés par ce groupe de travail le mardi 28 mars prochain.

Il s'agira pour nous de bien rappeler que nos partenariats se situent tant dans le registre des diplômes que des titres RNCP selon les situations. Nous insisterons également sur la nécessité de bien se focaliser sur la qualité et lutter contre tous les abus au détriment des jeunes et des familles comme allouer des ECTS qui n'existent pas ou se mettre en amont de Parcoursup avec un chèque à la clé pour détourner les candidatures ou même promettre la gratuité via l'apprentissage alors qu'il n'y a pas de contrats en vue.

En revanche nous insisterons pour que les titres RNCP ne soient pas dénigrés, dévalorisés dès lors qu'ils sont évalués sur la base de leur réponse à des besoins du marché du travail validés par les taux d'insertion.

---

## 5. Réforme de la certification professionnelle : Point d'attention pour les titres RNCP.

Matignon a confié à France Compétence une mission afin d'énoncer un certain nombre de préconisations devant aboutir au printemps à un plan d'action interministériel dans le but d'adapter le système de certification professionnelle aux évolutions induites par le nouveau système de régulation généré par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018.

Les travaux seront menés sous la conduite de Carole Grandjean, Ministre Déléguée à l'enseignement et à la formation professionnels. L'objectif est d'aboutir à un système de certification professionnelle plus clair et plus pertinent pour atteindre les objectifs d'investissement dans la formation professionnelle initiale en faveur des employeurs, des actifs et des acteurs de la formation professionnelle.

Il s'agira de :

- Mieux garantir la prise en compte des besoins en compétences pour accompagner les transformations du marché du travail , notamment en matière de transition écologique.
- Assurer une meilleure complémentarité entre politique de compétences des branches et certifications de l'Etat.
- Renforcer les passerelles entre certifications professionnelles et rechercher une meilleure articulation avec les certifications du Ministère de l'enseignement supérieur.
- Veiller à harmoniser les exigences entre certifications inscrites au RNCP quel que soit la procédure d'enregistrement.

On pourra noter que ces objectifs ne sont pas sans lien avec ce que nous évoquions plus haut dans l'article concernant la Mission sur l'enseignement supérieur privé lucratif.

---

## 6. Agence excellence pro : Invitation à la journée apprentissage de l'Enseignement catholique du 16 mai 2023

« L'Agence Nationale Excellence Pro organise :

**Une journée apprentissage de l'Enseignement catholique**

**le 16 mai 2023 de 9h à 17h**

au **Beffroi de Montrouge** (Av. de la République à Montrouge).

**L'ensemble des CFA et UFA y sont invités.**

Parmi les intervenants annoncés :



Philippe DELORME, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique,

Carole GRANDJEAN, Ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels

Nathalie TRETIAKOW Adjointe au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique.

Plusieurs intervenants représentant les OPCO

Le programme de la journée sera communiqué prochainement.

Pour recevoir des informations complémentaires, contactez Emilie JULIEN : [e-julien@enseignement-catholique.fr](mailto:e-julien@enseignement-catholique.fr)

Pour assister à cette journée veuillez-vous inscrire en ligne, via le lien ci-contre : [Formulaire d'inscription](#) .

(Le lien :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScJhmVyD7zueh\\_eQ2CxTNw6ip2vKKOJ6vfXrmpErVc\\_VFEANA/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScJhmVyD7zueh_eQ2CxTNw6ip2vKKOJ6vfXrmpErVc_VFEANA/viewform) )

## 7. Accord RenaSup Junia sur la plate forme Skill-Pass : Accès privilégié à cette Plate-forme de soutien en Maths-Physiques-Chimie-Chimie

### Plate Forme Skill Pass destinée aux élèves de Seconde à Terminale et étudiants des Premières années d'enseignement supérieur.

Le groupe d'Ecoles d'Ingénieur Junia , membre du Polytechnicum constitué par l'institut Catholique de Lille, a mis au point un certain nombre de modules de Mathématiques – Physiques-Chimie s'adressant à des élèves allant de la Seconde à la Terminale et même pour des étudiants des premières d'enseignement supérieur.

En tant que partenaire de RenaSup, Junia XP nous propose une offre à tarif privilégié et dégressive selon le nombre de licences commandées par l'établissement à raison de :

20€ Entre 50 et 100 licences.

12,5€ Entre 101 et 150 licences.

10€ Entre 151 et 200 licences.

7,5€ Au-delà de 200 licences.

Pour en savoir plus visionnez la [capsule de présentation](#) ci-après, et/ou consulter le catalogue pdf ici.



Le tarif est basé sur le nombre d'envois à traiter et plusieurs établissements peuvent bien évidemment se regrouper.

Si vous souhaitez passer commande veuillez envoyer votre demande par mail à [v-borocco@enseignement-catholique.fr](mailto:v-borocco@enseignement-catholique.fr) .

En indiquant, le ou les établissements concernés, le nombre global de licences souhaitées et les coordonnées de l'établissement de facturation.

---

## 8. Un questionnaire de l'Institut de l'Entreprise pour aider les enseignants sur les questions de transformation écologique

Le programme Melchior porté par l'Institut de l'Entreprise souhaite développer des ressources numériques afin d'aider les enseignants à accompagner leurs élèves dans le cadre de la transformation écologique.

Pour ce faire, un questionnaire qui leur est destiné est accessible

<https://www.melchior.fr/agir-ensemble-dans-un-monde-en-transformation-ecologique>

---

### CONTACT



Site internet



Notre forum

---



Vous recevez cette communication car vous avez donné votre accord. Vous disposez d'un droit d'accès de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à tout moment. Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#).